



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00124

Numéro SIREN : 395 107 576

Nom ou dénomination : A.3. ASSURANCES

Ce dépôt a été enregistré le 27/10/2017 sous le numéro de dépôt 46288

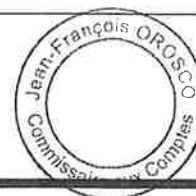
SAS A3 ASSURANCES**BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros



ACTIF		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	4 079	4 079				
Fonds commercial	2 555 614	598 869	1 956 745	84,27	1 956 745	93,65
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	31 485	31 485				
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	276 887		276 887	11,92	37 037	1,77
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	13 901		13 901	0,60	13 886	0,66
TOTAL (I)	2 881 967	634 433	2 247 534	96,79	2 007 669	96,08
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	45 562		45 562	1,96	52 066	2,49
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	79		79	0,00	2 261	0,11
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	28 888		28 888	1,24	27 490	1,32
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	74 529		74 529	3,21	81 818	3,92
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 956 496	634 433	2 322 063	100,00	2 089 486	100,00



PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 253 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	253 000 10,90	253 000 12,11
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	25 300 1,09	25 300 1,21
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	653 174 28,13	627 035 30,01
Résultat de l'exercice	36 362 1,57	26 139 1,25
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	967 835 41,68	931 474 44,58
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	266 0,01	50 0,00
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	1 267 407 54,58	1 082 628 51,81
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 055 2,67	48 994 2,34
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	2 459 0,11	2 420 0,12
. Organismes sociaux	18 743 0,81	18 638 0,89
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 297 0,14	5 242 0,25
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		40 0,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	1 354 228 58,32	1 158 013 55,42
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	2 322 063 100,00	2 089 486 100,00



COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le
31/12/2016
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2015
(12 mois)Variation
absolue
(12 / 12)

%

France

Exportation

Total

%

Total

%

Variation

%

Ventes de marchandises
Production vendue biens
Production vendue services

295 030

295 030

100,00

283 155

100,00

11 875

4,19

Chiffres d'Affaires Nets**295 030****295 030**

100,00

283 155

100,00

11 875

4,19

Production stockée
Production immobilisée
Subventions d'exploitation
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges
Autres produits

14

0,00

4

0,00

10

250,00

Total des produits d'exploitation (I)**295 045**

100,01

283 158

100,00

11 887

4,20

Achats de marchandises (y compris droits de douane)
Variation de stock (marchandises)
Achats de matières premières et autres approvisionnements
Variation de stock (matières premières et autres approv.)Autres achats et charges externes
Impôts, taxes et versements assimilés
Salaires et traitements
Charges sociales

90 324

30,62

93 042

32,86

-2 718

-2,91

14 679

4,98

14 768

5,22

-89

-0,59

89 265

30,26

87 960

31,06

1 305

1,48

38 785

13,15

37 466

13,23

1 319

3,52

Dotations aux amortissements sur immobilisations
Dotations aux provisions sur immobilisations
Dotations aux provisions sur actif circulant
Dotations aux provisions pour risques et charges
Autres charges

1

0,00

3

0,00

-2

-66,66

Total des charges d'exploitation (II)**233 054**

78,99

233 239

82,37

-185

-0,07

RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)**61 991**

21,01

49 919

17,63

12 072

24,18

Quotes-parts de résultat sur opérations faites en communBénéfice attribué ou perte transférée (III)
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)Produits financiers de participations
Produits des autres valeurs mobilières et créances
Autres intérêts et produits assimilés
Reprises sur provisions et transferts de charges
Différences positives de change
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement

1 500

0,51

3 000

1,06

-1 500

-49,99

Total des produits financiers (V)**1 500**

0,51

3 000

1,06

-1 500

-49,99

Dotations financières aux amortissements et provisions
Intérêts et charges assimilées
Différences négatives de change
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements

20 271

6,87

22 309

7,88

-2 038

-9,13

Total des charges financières (VI)**20 271**

6,87

22 309

7,88

-2 038

-9,13

RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)**-18 771**

-6,35

-19 309

-6,81

538

2,79

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)**43 221**

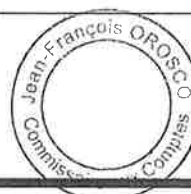
14,65

30 611

10,81

12 610

41,19



COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			120	0,04	-120	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)			120	0,04	-120	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			-120	-0,03	120	-100,00
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	6 859	2,32	4 352	1,54	2 507	57,61
Total des Produits (I+III+V+VII)	296 545	100,51	286 158	101,06	10 387	3,63
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	260 183	88,19	260 020	91,83	163	0,06
RÉSULTAT NET	36 362	12,32	26 139	9,23	10 223	39,11
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	3 428	1,16	3 392	1,20	36	1,06
Dont Crédit-bail immobilier						

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 322 062,85 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 36 361,64 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/04/2017 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

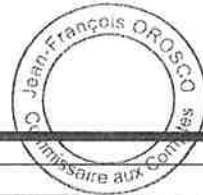
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : crédit d'impôt de 1.677 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de reconstitution de son fonds de roulement .



3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 2 555 614 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	580 000	137 740	442 260	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	1 975 614	461 129	1 514 485	%
TOTAL	2 555 614	598 869	1 956 745	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 2 881 967 E

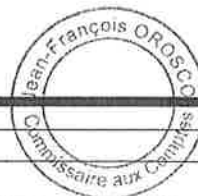
Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 559 693			2 559 693
Immobilisations corporelles	31 485			31 485
Immobilisations financières	50 924	239 865		290 789
TOTAL	2 642 102	239 865		2 881 967

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 634 433 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	602 948			602 948
Immobilisations corporelles	31 485			31 485
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	634 433			634 433

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	4 079	4 079	0	de 2 à 3 ans
Portefeuille acr	1 975 614	0	1 975 614	Non amortiss.
Portefeuille rivier	580 000	0	580 000	Non amortiss.
Instal./agenc.divers	12 046	12 046	0	10 ans
Mat.bureau &informatique	16 357	16 357	0	de 3 à 4 ans
Mobilier	3 082	3 082	0	10 ans
TOTAL	2 591 178	35 564	2 555 614	



3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.2.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur immobilisations.

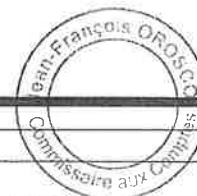
Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.3 - Etat des créances = 59 543 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	13 901		13 901
Actif circulant & charges d'avance	45 641	45 641	
TOTAL	59 543	45 641	13 901

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 45 562 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	45 562
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	45 562



4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 253 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	5500	46,00	253 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	5500	46,00	253 000

4.2 - Etat des dettes = 1 354 228 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	266	266		
Dettes financières diverses	1 267 407	1 267 407		
Fournisseurs	62 055	62 055		
Dettes fiscales & sociales	24 499	24 499		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 354 228	1 354 228		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 30 118 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	216
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	22 049
Dettes fiscales & sociales	7 853
Autres dettes	
TOTAL	30 118



5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 295 030 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	295 030	100,00 %
TOTAL	295 030	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 6 859 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	61 991		61 991
Résultat financier	-18 771		-18 771
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	43 221	6 859	36 362

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.



8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 45 562 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	45 562
Clients factures a etablr(418100)	45 562
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	52 066
REP FAE 2015	-52 066
FAE 2016	45 562
TOTAL	45 562

8.2 - Charges à payer = 30 118 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	216
Banques interets courus a payer(518600)	216
ARRETE DE COMPTE CDN	216
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	22 049
Fourn factures non parvenues.(408100)	22 049
FOURN FACTURES NON PARVENUES.	18 838
REP PROV EC + CAC	-15 000
REP PROV CHARGES 2015	-3 838
REP PROV CHARGES 2015	3 802
REP PROV EC + CAC	17 000
SLD RC 2016	1 248
Dettes fiscales et sociales :	7 853
Pers congés a payer(428200)	2 459
PERS CONGES A PAYER	2 420
REP CP 2015	-2 420
CP 2016	2 459
Org.soc. congés a payer(438200)	984
ORG.SOC. CONGES A PAYER	968
REP PROV CHG CP 2015	-968
PROV CHG CP 2016	984
Org.soc. autres charges a payer(438600)	1 113
ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYE	1 497
REP PROV TA 2015	-606
REP PROV FCP 2015	-891
PROV TA 2016	615
PROV FCP 2016	498
Etat autres charges a payer(448600)	3 297
IMPOTS TAXE SUR LES SALAIRES	1 041
IMPOTS TAXE SUR LES SALAIRES	1 046
IMPOTS TAXE SUR LES SALAIRES	1 211
REGUL ANNUELLE TS	-1



8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE (suite)

TOTAL

30 118

A.3.ASSURANCES
Société par actions simplifiée au capital de 253 000 euros
Siège social : 16 avenue de l'Agent Sarre, 92700 COLOMBES
RCS NANTERRE 395 107 576

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2017

L'An Deux Mille Dix Sept,

Le 27 juin,

A 10 heures,

Les associés de la société A.3.ASSURANCES se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Marie PARAS, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Alain KILIMLI est désigné comme secrétaire.

Monsieur Jean-François OROSCO, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

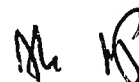
La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 5 500 sur les 5 500 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant au moins plus du quart, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2016,
- le rapport de gestion établi par le Président,
- les rapports du Commissaire aux Comptes,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.



L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président,
- Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 36 362 euros de la manière suivante :

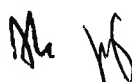
En totalité au compte "report à nouveau".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

Les actionnaires confirment les conventions passées entre notre Société et les Sociétés A5 FINANCES, Groupe CIEC et PROPRIMO, pour lesquelles ont été signées une convention de compte courant et de rémunération de



suivi tel qu'il en ressort du rapport spécial du Commissaire aux Comptes prévu par l'art L225-42 du Code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

Les mandats de Monsieur Jean-François OROSCO, Commissaire aux Comptes titulaire, et de FCRC Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, l'Assemblée Générale décide de renouveler ces mandats pour une nouvelle période de six exercices prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Monsieur Jean Marie PARAS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean', enclosed within a large, loopy oval shape.

Le secrétaire
Monsieur Alain KILIMLI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alain', with a stylized, angular shape below it.

A.3.ASSURANCES
Société par actions simplifiée au capital de 253 000 euros
Siège social : 16 avenue de l'Agent Sarre, 92700 COLOMBES
RCS NANTERRE 395 107 576

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 36 362 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 36 362 euros

En totalité au compte "Report à Nouveau" qui s'élève ainsi, après affectation, à 689 536 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a horizontal line and a vertical line, with a small 'un' written below the 'D'.

A3 ASSURANCES

Société par actions Simplifiée
au Capital de **253.000 euros**

Siège social : **16 avenue de l'Agent Sarre**
92700 COLOMBES

395 107 576 RCS NANTERRE

SIRET N° **395 107 576 00039**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2016**, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société par actions simplifiée **A3 ASSURANCES** tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- la justification des appréciations.
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient, sur la base de cet audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification des appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur la présentation d'ensemble des comptes ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et plus particulièrement sur la composition du chiffre d'affaires de l'exercice écoulé.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Belfort, le 12 juin 2017

Jean-François OROSCO
Commissaire aux Comptes

